

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE****du 22 février 2018****Présents**

**Les représentants de l'équipe enseignante :** Mesdames Boisyvon, Davy, Joubert, Laisné et Monsieur Poilbout.

**Les représentants de la Mairie :** Monsieur Gaudin (Maire), Madame Morel (membre de la commission des affaires scolaires) et Monsieur Angélique (membre de la commission bâtiment).

**Les représentants des parents d'élèves :** Mesdames Auduc, Banzet, Joannic, Lemièr-Launay, Ponge, Quoniam et Messieurs Le Gohebel et Ollitault.

**Absents excusés**

Monsieur Barbier, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Liffré

Monsieur Chevalier, DDEN

Madame Désilles, enseignante

Madame Alleaume, membre de la commission des affaires scolaires

Madame Renault et Messieurs Cormerais, Martineau et Pillain, représentants des parents d'élèves

**1. APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL**

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès verbal du dernier conseil d'école est donc approuvé.

**2. PREVISION DES EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2018**

Effectif total en septembre : 151

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	16	24	16	15	31	17	16	13

Les effectifs irréguliers impliqueront des classes à double niveaux.

**3. PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES****Pour les élèves de TPS/PS et MS/GS**

- Visite à la caserne des pompiers
- Musée Tatin : mardi 29 mai

**Pour les élèves de CP et CP/CE1**

- Ecomusée de Rennes : jeudi 5 avril
- Sortie à Brocéliande : mardi 15 mai

**Pour les élèves de CE2/CM1 et CM2**

Classe transplantée sur le thème des contes au Château de Kersaliou : du mardi 22 mai au vendredi 25 mai.

	Coût pour 48 enfants	Coût par enfant
<b>Coût total</b>	11323,28 €	Environ 236 €
<b>APE</b>	3021 €	Environ 63 €
<b>OCCE</b>	650,28 €	Environ 13,50 €
<b>Mairie (transport)</b>	980 €	Environ 20,40 €
<b>Subvention exceptionnelle (Mairie)</b>	1200 €	25 €
<b>Familles</b>	5472 €	114 €

Le dossier de la classe transplantée est en cours de validation.

La classe transplantée sera financée par l'APE, la Mairie, l'OCCE et les familles.

La subvention exceptionnelle accordée par la Mairie (25€ par élève), permettra notamment la participation des classes de CE2-CM1 et CM2 au concours Kangourou.

#### 4. MANIFESTATIONS A VENIR

- 15/03/18 : **Concours Kangourou**
- 29/03/18 : **La Grande Lessive** (thème « Pierres à images et pierres à imaginer »)
- Semaine du 09/04/18 : l'école organisera une vente, par l'intermédiaire de l'organisme « Les petits artistes », afin de financer les futurs projets.
- 14/04/18 : **Portes ouvertes**
- 18/04/18 : **Carnaval** (thème « Il était une fois »)

Madame Morel informe le conseil d'école qu'une nouvelle association de jeunes vient de se créer (les 432) en partenariat avec l'Espace jeunes et serait éventuellement intéressée pour s'associer au carnaval de l'école l'an prochain.

- Mai : **Photos de classe**
- 18/05/18 : **Prix des Incorruptibles**
- 23/06/18 : **Fête de l'école**  
Il s'agira d'une chorale de la Petite Section au CM2 et de danses autour du thème « Il était une fois la Bretagne ».
- 02/07/18 ou 03/07/18 : **Journée A tous jeux**
- 05/07/18 : **Défi lecture GS/CP/CE1**

#### 5. COMMUNICATION

- Afin d'améliorer la communication aux familles, la question de la transmission des informations de l'école par mail est posée.

Le cahier de liaison serait conservé pour les informations nécessitant une réponse des familles.

Les autres informations seraient transmises par mail, ce qui nécessite l'accord de toutes les familles et l'accès de tous à internet.

D'autre part, il serait souhaitable que l'APE et la Mairie fonctionnent également ainsi.

Un sondage sera effectué auprès des familles afin d'envisager une éventuelle mise en place de ce système pour l'an prochain.

- L'école est parfois informée par les parents de problème qui concerne la Mairie. Il faudrait clarifier cela auprès des familles (horaires des temps scolaires et périscolaires). La Mairie propose de faire une communication à ce sujet.
- Les parents rencontrent des difficultés à joindre l'école ou la garderie. Il est envisagé par le conseil de fournir aux familles un récapitulatif des numéros de téléphone et horaires pour contacter les différentes personnes. La question de téléphones portables est soulevée.

## **6. TEMPS PERISCOLAIRE**

### **TAP**

En cas d'annulation les parents souhaiteraient être prévenus. Mais la Mairie indique qu'ils ont souvent l'information trop tard pour informer les familles.

Les parents indiquent à la Mairie leur inquiétude concernant les TAP l'an prochain : il y a de moins en moins d'intervenants et le manque d'intérêt des enfants pour certaines activités se fait ressentir.

La Mairie confirme son souhait de fonctionner essentiellement avec les agents communaux.

La Mairie prend note des activités qui sont appréciées (sport, cuisine, loisirs créatifs, bibliothèque, musique, Scratch) et de celle qui l'est moins (« Chrysalide et Papillon »).

### **Garderie**

Les parents déplorent le manque de convivialité et signalent des dysfonctionnements : coloriage obligatoire pour les grands, problèmes d'autorité du personnel et altercations entre les agents dont les enfants sont les témoins.

La Mairie est consciente de certaines difficultés et informe le conseil qu'elle a fait une demande auprès du CDG afin de mettre en place un audit de tous les agents communaux dans le but de trouver des solutions.

### **Cantine**

Le cuisinier recruté ne reste pas. La Mairie informe le conseil qu'elle en cherche un autre. Les parents signalent qu'il est difficile de mettre en place une commission cantine avec des cuisiniers qui changent régulièrement.

### **Aide aux devoirs**

Les parents souhaiteraient des créneaux supplémentaires. La Mairie étudiera cette question en fonction du financement l'an prochain.

## **7. INFORMATIQUE**

Les parents souhaitent savoir où en sont les demandes formulées lors du dernier conseil d'école.

L'équipe enseignante indique que les câbles d'alimentation demandés ont été fournis. Mais la maintenance du parc informatique de l'école n'est plus assurée par la Communauté de Communes.

La Mairie précise que la Communauté de Communes recherche une solution.

## 8. BATIMENTS

Concernant le mur qui penche près des classes de CP et CE1, Monsieur Angélique déclare qu'il n'y pas de danger.

La Mairie informe le conseil que la demande d'insonorisation de la porte entre la classe de Petite Section et le dortoir est à l'étude (recherche d'une entreprise disponible).

L'équipe enseignante a demandé l'installation de rideaux/stores dans la classe de Petite Section.

Enfin, la Mairie indique qu'un nouveau projet pour l'école est en réflexion car la cantine n'est pas aux normes.

### **L'équipe municipale, ayant conseil municipal, quitte le conseil d'école à 19h30.**

L'équipe enseignante présente le projet de la Mairie, l'objectif étant de déplacer la cantine et de placer les classes de manière cohérente autour de la cour.

## 9. SECURITE

- **Exercice PPMS risque d'intrusion : 14/12/2017**

Intrusion par la classe de TPS/PS

Durée : environ 20 minutes

Tout s'est bien déroulé.

- **Exercice incendie : 06/02/2018**

Toutes les classes ont entendu l'alarme et sont sorties dans le calme.

## 10. INVESTISSEMENT 2018

L'école souhaite équiper les classes de vidéoprojecteurs interactifs. Cela permettrait de garder la surface d'écriture disponible sur les tableaux et de bénéficier de l'interactivité lorsque cela est nécessaire. Les tableaux actuels seraient alors à changer par des tableaux blancs semi-mats.

La Communauté de Communes peut accorder une subvention pour l'achat de 2 de ces modules. La Mairie a donc fait une demande de 2 TBI.

S'il n'était pas possible d'obtenir ces vidéoprojecteurs interactifs, l'équipe enseignante souhaiterait avoir un vidéoprojecteur par classe (fixé au plafond).

Par ailleurs, les enseignants ont renouvelé leur demande de fixer le TBI qui est actuellement présent dans la bibliothèque de l'école, dans une classe pour qu'il puisse être utilisé.

Une nouvelle méthode de lecture en CP a aussi été demandée.

## 11. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Monsieur Poilbout ne travaillera plus le jeudi, il sera remplacé.

Madame Davy remplacera Mme Laisné à la direction durant son congé maternité.

Les secrétaires de séance

Mme DAVY et Mme LEMIERE-LAUNAY

La directrice de l'école

Mme LAISNÉ